

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MARSAC



Séance du 16 JUILLET 2026 à 18 h 15

Étaient présents (es) : M. CANDELON Jean-Luc, Maire,
M. LE GUILLOU Michel, adjoint ; Mme CLAVE Marie-France, adjointe ; Mme GARCIA Véronique
Mesdames PANEGOS Martine, CHAUVEL Carine
Messieurs BERNES Nicolas, DUPONT Joël, NOBY Jean-Claude

Excusés : Mme CHAUVEL Carine

A été nommée secrétaire : Mr Michel LE GUILLOU

Date de convocation : 08/07/2026

Sur proposition de M. le Maire, l'Ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juillet 2026
2. Vente du bâtiment industriel, propriété de la commune.
3. Modification de la liste des délégués auprès de la CLI de Golfech.
4. Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 JUIN 2026

Le conseil, à l'unanimité, approuve le procès-verbal

2. VENTE DU BATIMENT INDUSTRIEL, PROPRIETE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de vouloir procéder à la mise en vente du bâtiment sis 5 route de Miradoux. Ce bâtiment représente une charge conséquente pour la commune (consommation électrique compteur provisoire, forfait internet, charges foncières...), bâtiment dont la commune n'a pas l'utilité.

Monsieur le Maire propose un prix de vente estimé à 45 000€.

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en vente du bâtiment au prix de vente 45 000€.

3. MODIFICATION DE LA LISTE DES DELEGUES AUPRES DE LA CLI DE GOLFECH

Monsieur le Maire souhaite procéder à la modification des délégués titulaire et suppléant auprès de la CLI, et propose Marie-France CLAVE en tant que délégué titulaire et Mme Carine

CHAUVEL déléguée suppléante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a élu :

- Déléguée titulaire Mme Marie-France CLAVE
- Délégué suppléante Mme Carine CHAUVEL

4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe la mise en place d'une signalétique au niveau de la coopérative, un céder le passage sera installé sur la VC1.

Le conseil municipal aborde le problème des terrains non entretenus aux abords de la commune, principalement dans le contexte actuel.

Concernant les bornes incendie, un nouveau devis a été demandé auprès de la Saur.

Monsieur le Maire informe le conseil que les marquages au sol concernant les places de stationnement vont être réalisés du n°15 au N°19.

Végétalisation du village, une liste de pépiniériste a été transmis par la CAUE en vue d'une plantation courant octobre ou novembre. Principalement, des espèces végétales résistantes à la sécheresse pour limiter les arrosages.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Séance levée à 19 h 00.

Ont signé au Registre des Délibérations les Conseillers municipaux présents.